

Chères et chers collègues,

La plupart d'entre vous ont assisté à notre convention nationale du 1er février dernier au cours de laquelle le Premier Ministre a annoncé une loi de programmation pluriannuelle de la recherche. C'est une annonce très importante et une opportunité unique. Il nous appartient aujourd'hui de prendre toutes nos responsabilités pour faire en sorte que cette loi soit une grande loi qui marque l'histoire de l'enseignement supérieur et de la recherche français.

Il me semble essentiel que les communautés scientifiques fassent entendre leurs demandes et leurs attentes et se mobilisent dès à présent.

En tant que responsables d'unités, cellules de base de notre organisation scientifique, j'invite toutes celles et tous ceux d'entre vous qui le souhaitent à organiser au sein de leurs unités des moments d'échanges et de débats sur les trois grandes thématiques retenues:

- Recherche sur projet, financement compétitif et financement des laboratoires
- Attractivité des emplois et des carrières scientifiques
- Innovation et recherche partenariale

Je vous propose de faire remonter à la direction de l'institut principal de rattachement de votre unité, pour le 15 avril, une synthèse de propositions concrètes émanant de votre unité, sous une forme concise ne dépassant pas, dans la mesure du possible, une page recto-verso.

L'ensemble de vos contributions, ainsi qu'une synthèse rédigée par le comité de direction du CNRS, seront transmises aux rapporteurs des groupes de travail correspondant aux thématiques rappelées ci-dessus.

Cette initiative est complémentaire de la consultation plus large que va organiser prochainement le MESRI. Il appartiendra bien entendu ensuite au Gouvernement de décider du contenu précis de la loi.

Je vous remercie par avance de votre implication, au bénéfice de l'ensemble de l'enseignement supérieur et de la recherche français, et du CNRS.

Bien à vous,
Antoine Petit
Président-directeur général du CNRS